



COMMUNE DE VAULION
Administration communale
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 VAULION

COMMUNE DE VAULION

Election de la Municipalité du 29 mars 2026 (2ème tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente communale », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Dany MOFFRAND, élu tacitement Municipal pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Président

N. Bersier



La Secrétaire

V. Meyer

Vaultion, le 10 mars 2026